

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le quinzième (15e) jour d'octobre 2018, à 20 h au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers(ères) suivants (es) : Monsieur Marco Périgny, Madame Carole Hubert Ruel, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Tous formant quorum.

02 Adoption de l'ordre du jour

2018-10-196

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Carole Hubert Ruel et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018
- 04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 septembre 2018
- 05 Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2018
- 06 Adoption des états financiers au 30 septembre 2018
- 07 Correspondance (résolutions)
- 08 Intégration de la Municipalité de Sainte-Thècle à la Régie des incendies du Centre Mékinac
- 09 Assurance des cyber risques
- 10 Proposition nouveau branchement internet et pare-feu
- 11 Offre de service : Englobe, travaux St-Pierre nord, phase II
- 12 Réseau Biblio : réinscription annuelle des membres
- 13 Moisson Mauricie/Centre-du-Québec : demande de financement
- 14 Soumission de Cité Propre pour cueillette des déchets de 2019 à 2023
- 15 Résultat des soumissions, travaux de voirie Grande-Ligne Sud
- 16 Résultat des soumissions, pour vérification comptable
- 17 Contrat de déneigement
- 18 Affaires diverses :
 - . 1 adoption du règlement numéro 286-2018, code d'éthique des employés municipaux
 - .2 dérogation mineure 1061, St-Pierre Sud
 - .3 demande de commandite
 - .4 employé temporaire (remplacement d'un congé de maladie)
- 19 Questions :
- 20 Levée de la séance

- Adoptée -

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018

2018-10-197

Proposé par : Carole Hubert Ruel

Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018.

- Adoptée -

04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 septembre 2018

2018-10-198

Proposé par : Yvan Bordeleau

Appuyé par : Carole Hubert Ruel et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 septembre 2018.

- Adoptée -

05 Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2018

2018-10-199

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en septembre 2018 pour un montant de 4 825.53 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 30 septembre 2018 pour un montant de 97 110.10 \$. D'approuver les salaires nets versés en septembre pour un montant de 18095.70 \$.

- Adoptée -

06 Adoption des états financiers au 30 septembre 2018

2018-10-200

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les états financiers au 30 septembre 2018. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 30 septembre 2018.

- Adoptée -

07 Correspondance (résolutions)

.1 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : approbation du règlement 297-2018 décrétant un emprunt de 1 133 526 \$ pour des travaux de voirie rang St-Pierre Nord et Sud

08 Intégration de la Municipalité de Sainte-Thècle à la Régie des incendies du Centre Mékinac

2018-10-201

CONSIDÉRANT la demande d'intégration à la Régie des incendies du Centre Mékinac pour la Municipalité de Ste-Thècle;

CONSIDÉRANT QUE la Régie des incendies du Centre Mékinac est présentement composée de la Ville de Saint-Tite, des municipalités de Hérouxville, de Saint-Séverin et de Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT QU'UN scénario d'intégration a été approuvé par les membres de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE selon la charte de la Régie, chacune des municipalités faisant partie de celle-ci doit approuver cette intégration par voie de résolution de son conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Helene Gilbert

Et il est résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Hérouxville accepte la demande d'intégration de la Municipalité de Sainte-Thècle à la Régie des incendies du Centre Mékinac selon le scénario d'intégration présenté.

- Adopté à l'unanimité –

09 Assurance des cyber risques

2018-10-202

Proposé par : Helene Gilbert
Appuyé par : Marco Périgny et il est résolu d'adhérer à une assurance des cyber risques auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec. Pour les populations de moins de 10 000 habitants, le coût est de 500 \$ pour l'option A.

- Adoptée -

10 Proposition nouveau branchement internet et pare-feu

2018-10-203

Proposé par : Yvan Bordeleau
Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu d'accepter l'offre de la compagnie « Réseau Velox » pour la fourniture de matériel informatique. La dépense maximale autorisée est de 12 000 \$, taxes en sus. Cette dépense est devenue nécessaire suite à la cyberattaque survenue à la M.R.C. de Mékinac en septembre dernier et la décision de sécuriser nos équipements pour les prévenir.

- Adoptée -

11 Offre de service : Englobe, travaux St-Pierre nord, phase II

2018-10-204

Proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Marco Périgny et il est résolu d'accepter l'offre de la firme Englobe pour le contrôle qualitatif des matériaux en lien avec le projet MEK-P0190 - réfection de la chaussée rue Saint-Pierre Nord, phase 2. Le coût est de 7 976.95 \$, taxes nettes.

- Adoptée -

12 Réseau Biblio : réinscription annuelle des membres

2018-10-205

Proposé par : Carole Hubert Ruel
Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu que ce conseil nomme les représentants officiels de sa bibliothèque pour l'année 2019. Madame Diane Jacob, conseillère municipale à titre de représentante (répondante) et à titre de coordonnatrice, Madame Julie L'Heureux. Celles-ci pourront assister à l'assemblée générale annuelle du réseau BIBLIO CQLM.

- Adoptée -

13 Moisson Mauricie/Centre-du-Québec : demande de financement

2018-10-206

Proposé par : Carole Hubert Ruel
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de verser un montant de 73,92 \$ à Moisson-Mauricie afin de les aider dans la poursuite de leur mission d'aide alimentaire.

- Adoptée -

14 Soumission de Cité Propre pour cueillette des déchets de 2019 à 2023

2018-10-207

Proposé par : Marco Périgny
Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu que le conseil municipal de Hérouxville approuve l'offre de service de la compagnie « Service Cité propre Inc. » pour la collecte et le transport des matières résiduelles des années 2019 à 2023 inclusivement.

- Adoptée -

15 Résultat des soumissions, travaux de voirie Grande-Ligne Sud

Des soumissions par invitation ont été demandées auprès de trois soumissionnaires. Nous en avons reçu deux. Voici les résultats, taxes incluses :

Marcel Guimond & Fils	89 346,36 \$
Eurovia	118 274,78 \$

2018-10-208

Proposé par : Yvan Bordeleau
Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu de confier les travaux de voirie sur une partie du chemin de la Grande-Ligne Sud à la compagnie « Marcel Guimond & Fils Inc. » pour la somme de 89 346,36 \$, taxes incluses.

- Adoptée -

16 Résultat des soumissions, pour vérification comptable

Des soumissions par invitation ont été demandées auprès de trois soumissionnaires. Nous en avons reçu deux. Voici les résultats, taxes incluses :

DGL cpa	11 037 \$
Mallette	17 247 \$

2018-10-209

Proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu de retenir les services de la firme comptable DGL cpa pour la vérification des livres de la municipalité pour la fin de l'exercice financier 2018.

- Adoptée -

17 Contrat de déneigement

2018-10-210

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est allée, en août dernier, en appel d'offres public visant à obtenir des soumissions pour un contrat de déneigement des chemins et rues de la municipalité;

CONSIDÉRANT Qu'une seule soumission a été déposée et qu'elle est conforme;

Il est proposé par : Yvan Bordeleau
Appuyé par : Marco Périgny

Et il est résolu :

D'accorder le contrat à « Les Excavations Jovanex Inc. » pour un terme de trois ans, soit pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. Le coût est de 426 068.61 \$, taxes incluses.

- Adoptée -

18 Affaires diverses :

. 1 adoption du règlement numéro 286-2018, code d'éthique des employés municipaux

2018-10-211

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, sanctionnée le 2 décembre 2010, crée l'obligation pour

toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci;

ATTENDU QUE la Loi prévoit à l'article 17 que le Code doit reproduire, en faisant les adaptations nécessaires, l'article 19 à l'effet qu'un manquement à une règle prévue au Code par un employé peut entraîner, sur décision de la Municipalité et dans le respect du contrat de travail, l'application de toute sanction appropriée à la nature et à la gravité du manquement;

ATTENDU QUE le projet de loi 155 sanctionné le 19 avril 2018 modifie l'article 16.1 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* pour prévoir, dans le *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux*, des règles « *d'après-mandat* »;

ATTENDU QUE ces nouvelles règles entrent en vigueur à compter du 19 octobre 2018;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 18 de ladite Loi, l'adoption du Code d'éthique et de déontologie est prise par un règlement;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à une séance ordinaire du conseil tenue le 10 septembre 2018;

ATTENDU QUE l'adoption a été précédée de la présentation et du dépôt d'un projet de règlement en date du 10 septembre 2018 ainsi que d'une consultation des employés sur le projet de règlement qui s'est tenue le 2 octobre 2018;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 12 de ladite Loi, un avis public contenant un résumé du projet de règlement a été publié le 27 septembre 2018 ;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la Loi par l'adoption ou la modification du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Hérouxville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Helene Gilbert

Et il est résolu :

D'adopter le règlement numéro 286-2018 modifiant le règlement numéro 286-2016 portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Hérouxville.

— Adoptée —

.2 dérogation mineure 1061, St-Pierre Sud

2018-10-212

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée pour la propriété du 1061, rang Saint-Pierre Sud;

CONSIDÉRANT QUE la demande concerne un muret construit à moins de 30 centimètres de la ligne avant du côté de la route Paquin et dans l'emprise du rang Saint-Pierre Sud;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Helene Gilbert

Et il est résolu :

D'accepter la demande de dérogation mineure présentée selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme.

Qu'un document soit signé par la propriétaire du 1061, Saint-Pierre Sud à l'effet qu'elle ne tiendra pas la municipalité responsable en cas de bris causé au muret du fait des actes posés par la municipalité lors du déneigement de la rue ou autres travaux.

- Adoptée -

.3 demande de commandite

2018-10-213

Proposé par : Marco Périgny
Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu de participer financièrement pour l'inscription des enfants de Hérouxville à la course en sentier qui aura lieu à Tavibois, le samedi 27 octobre prochain, dans le cadre des saines habitudes de vie. Un montant maximum de 300 \$ sera attribué.

- Adoptée -

.4 employé temporaire (remplacement d'un congé de maladie)

2018-10-214

Proposé par : Yvan Bordeleau
Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu d'afficher le poste de journalier pour le remplacement d'un congé maladie.

- Adoptée -

19 Questions

- .1 lorsqu'un seul soumissionnaire dépose, sommes-nous obligés de le prendre
- .2 dans le cas du déneigement, nous avons un bon service

20 Levée de la séance

2018-10-215

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Carole Hubert Ruel et il est résolu de lever la séance à 20h26.

— Adoptée —